



international
alert



NOTE D'ORIENTATION : mai 2021

Principes pour une intégration réussie des dimensions genre et sécurité à l'adaptation au changement climatique

Financé par :



Peace
is within
our power

Introduction

Les hommes et les femmes, les garçons et les filles, vivent le changement climatique, la paix et la sécurité différemment. Des normes, attentes et rôles de genre profondément ancrés mènent à des expériences différentes et créent des écarts dans les capacités de réaction et d'adaptation en fonction du genre, des générations, des origines ethniques, des religions, des aptitudes et handicaps ou des orientations sexuelles. La non-prise en compte de ces dynamiques risquerait d'engendrer de nouvelles vulnérabilités et de renforcer certaines inégalités existantes.

Pour être véritablement pérennes, adaptées au contexte et aux besoins, les solutions aux menaces sécuritaires provoquées par les stress climatiques doivent se fonder sur les dynamiques propres à chaque contexte ainsi que sur les besoins et connaissances uniques de chaque catégorie de population – reflétant la variété d'identités sociales. Pour que la prise de décision et l'élaboration de stratégies relatives à l'adaptation au changement climatique s'inscrivent dans la durée, il est fondamental d'exploiter les précieuses contributions des diverses parties prenantes et de concevoir sur mesure des initiatives répondant aux expériences vécues en matière de changement climatique, d'insécurité et de conflit.

Cette note d'orientation s'appuie sur un ensemble d'échanges et de recherches mené en Birmanie, au Mali, au Liban et en Jordanie qui avait pour objet de faire un bilan des programmes et politiques d'adaptation au changement climatique et de leur degré d'intégration des dimensions de genre et de sécurité. Elle propose six grands principes et des réponses pour aider les bailleurs de fonds et les spécialistes à travers le monde à mieux prendre en compte les conflits et le genre dans les programmes d'adaptation au changement climatique.

Principe 1 :

Garder à l'esprit les impacts et les risques de la crise climatique lors des interventions en lien avec les catastrophes ou l'insécurité engendrée par les conflits.

- *Maintenez la crise climatique au premier rang des préoccupations en dépit des priorités concurrentes.*
- *Optez pour une approche interdisciplinaire axée sur l'inclusion.*
- *Profitez de l'adaptation au changement climatique pour avoir un impact positif sur la paix et les inégalités de genre.*

Défi

La crise climatique représente pour nous tous un défi sans précédent. Des décennies de complaisance et d'action largement insuffisante ont engendré une crise qui désormais menace l'ensemble de la planète. Si la menace est mondiale, ses effets directs, quant à eux, sont répartis inégalement. Les impacts de la crise climatique se font particulièrement sentir dans des zones déjà confrontées aux chocs et répercussions de conflits violents¹. Ainsi, les populations économiquement défavorisées, qui dépendent de leur environnement naturel pour leur survie, doivent porter le double fardeau d'un conflit et de la dégradation de l'environnement. Au fil du temps, les variations de température, ainsi que les changements de fréquence et d'intensité de la pluviométrie et des événements climatiques extrêmes (feux de forêt, inondations ou périodes de sécheresse) s'accumulent et s'ajoutent aux facteurs de stress existants, accroissant ainsi le risque d'instabilité politique et de violence.

Cela n'empêche pas les conditions climatiques difficiles de devoir passer au deuxième rang des priorités face à des chocs ou des crises plus immédiates. Pour la seule année qui vient de s'écouler, les pays où nous avons mené notre étude ont non seulement pâti des conséquences de la pandémie de COVID-19, mais aussi connu une grave crise économique et une explosion (Liban), un renversement de gouvernement (Mali) et un coup d'État militaire (Birmanie). Alors que les politiques, l'investissement public et l'aide des bailleurs de fonds afférant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses impacts sont momentanément suspendus², les groupes en situation vulnérable continuent de subir et de gérer les perturbations du changement climatique. Les pressions sous-jacentes induites par les conditions climatiques difficiles ne cessent de se renforcer en arrière-plan, interagissant avec d'autres dynamiques de conflit et tenant ainsi le rôle de « multiplicateur de menaces³ ».

Réponses

La première étape vers une réponse intégrant la sécurité, le genre et le climat est de maintenir l'attention sur les impacts et les risques des conditions climatiques malgré d'autres priorités concurrentes. Admettre que ces impacts et perturbations sont imbriqués dans la dynamique sécuritaire et doivent dès lors être traités de front permettra de **garder la question du climat au rang des priorités** face aux catastrophes ou à l'insécurité engendrée par les conflits. Cette approche aidera à élaborer des réponses qui, non seulement, comprennent les chocs concurrents provoqués par le changement climatique et les conflits, mais s'y attaquent d'une manière intégrée et durable.



© Sean Sprague/Alamy

Homme arrosant ses plantations près du fleuve Niger, Ségou, Mali

Les populations touchées et concernées doivent figurer au cœur de chaque réponse. Leurs connaissances et expériences autochtones sont vitales à l'élaboration d'interventions sensibles aux dynamiques et aux besoins des différentes populations. **Une approche interdisciplinaire volontairement axée sur l'inclusion** s'impose donc. Celle-ci implique notamment la création d'un espace destiné à réunir les populations touchées, des experts de différents domaines – dont le genre, la gestion des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique, la consolidation de la paix et les conflits – ainsi qu'une approche de travail décloisonnée visant à jeter des ponts entre les secteurs et à mieux anticiper les chocs et perturbations au niveau local. Cela pourrait se faire, par exemple, en encourageant une approche de consortium en matière de conception et de programmation de projets et en favorisant les partenariats entre divers secteurs. Grâce à l'implication d'une plus grande variété de parties prenantes, les interventions en seraient renforcées.

Les solutions proposées seront d'une plus grande efficacité si elles s'appuient sur des programmes dotés d'une vision d'ensemble et représentant réellement et efficacement les divers groupes. Cela contribuera par ailleurs à renforcer la

résilience des communautés et de la gouvernance envers les risques interdépendants que constituent les facteurs de stress liés au changement climatique et aux conflits⁴. En revanche, la non-prise en compte de cette diversité risque soit de négliger les besoins et les capacités d'action préexistantes des populations les plus touchées soit, au pire, de déboucher sur des programmes fondés sur une compréhension incomplète et partielle, qui serait par exemple façonnée par les perceptions d'une petite élite masculine et âgée issue de groupes majoritaires qui relèguent au second plan les voix des femmes. Il en résulterait des programmes mal conçus, susceptibles de devenir une source de nouveaux griefs.

L'adoption d'une approche inclusive limitera l'apparition de conséquences négatives involontaires, et les risques de « maladaptation ». Ce terme désigne des actions d'adaptation qui produisent des effets contraires à ceux escomptés, augmentant ainsi la vulnérabilité au lieu de la réduire⁵. En outre, grâce à une approche inclusive, **les interventions d'adaptation au changement climatique peuvent également servir à consolider la paix**, tout comme les interventions de consolidation de la paix ont l'occasion d'avoir un effet positif sur le stress climatique. Les risques et les effets de

la crise climatique transcendent les critères ethniques et géographiques. L'intégration d'une approche de consolidation de la paix dans le travail d'atténuation des impacts climatiques peut rapprocher les gens divisés par les conflits. Cet accent, ô combien nécessaire, sur les perspectives d'une coopération future relative à une gestion adéquate de l'eau, à l'utilisation des terres et aux régimes fonciers ou à la préservation de l'environnement, peut favoriser le dialogue et les échanges et aider à établir la confiance grâce à une action conjointe.

Principe 2 :

Renforcer sa compréhension du contexte environnemental, politique et social.

- *Intégrez l'analyse de genre et des conflits dans les programmes d'adaptation au changement climatique et inversement.*
- *Veillez à ce que les évaluations et les systèmes d'alerte précoce suivent une approche genrée qui tient compte du climat et des conflits.*
- *Menez un suivi régulier du contexte et actualisez votre analyse pour adapter votre programmation en permanence.*

Défi

La convergence croissante entre changement climatique et les contraintes et chocs politiques, économiques et sociaux révèle crûment les disparités du développement économique, la mauvaise gouvernance et l'existence d'inégalités. Superposer les impacts du changement climatique à cela accroît les vulnérabilités aux conflits provoqués par le climat, et ce de manière différente selon l'identité des gens⁶. Parallèlement, la fragilité et les conflits prolongés affaiblissent la résilience des populations aux chocs climatiques. Au Mali, 80 % de la population pratique une activité agricole (agriculture, élevage ou pêche), soit de subsistance soit en revenu additionnel. La double contrainte du climat et des conflits pèse lourdement sur la production. Ainsi, les variations climatiques ont une incidence sur les ressources en eau et la qualité des sols, qui à leur tour impactent la production agricole. Quant aux conflits, ils peuvent limiter l'accès aux champs et aux points d'eau et perturber les échanges commerciaux. Les femmes, qui jouent un rôle important dans l'agriculture vivrière et le petit commerce, sont particulièrement touchées : leurs moyens de subsistance étant doublement pénalisés par le climat et les conflits.

Chaque intervention dans des zones perturbées par le changement climatique et les conflits se doit de s'accompagner d'une bonne compréhension du contexte environnemental, social et politique. Se faire une idée de la dynamique de gouvernance locale et nationale, de la gestion des ressources naturelles, des relations sociales et des inégalités existantes, ainsi que des récriminations et problèmes préexistants aidera à concevoir un programme qui non seulement évitera d'avoir des conséquences malencontreuses, mais surtout renforcera les possibilités de favoriser la paix.

Pour les populations rurales, les ressources naturelles sont absolument vitales à la survie quotidienne des groupes vivant de l'agriculture de subsistance. Qu'en est-il toutefois des personnes privées de terre, des pauvres en zone urbaine, des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental, de celles appartenant à des minorités religieuses ou culturelles, ou bien encore celles qui sont stigmatisées ou déconsidérées par les pouvoirs locaux ? Pour déterminer les groupes marginalisés, il ne suffit pas de cocher des cases. Il faut pour cela travailler non seulement avec les structures locales, mais surtout directement avec les groupes « identifiés » afin de définir la manière dont ils s'insèrent dans les systèmes locaux structurels et culturels en place.

Réponses

Pour cela, il faut **intégrer**, d'une part, **l'analyse des conflits et de genre dans les programmes d'adaptation au changement climatique** et, de l'autre, **les systèmes d'alerte précoce** et l'analyse du climat dans les programmes de paix et de conflit. Cette analyse devrait porter sur les recoupements entre les risques climatiques et sécuritaires, de même que la manière dont ces risques sont façonnés par l'identité de genre et le milieu social des personnes. Elle devrait ainsi déterminer si, où et comment les conditions climatiques difficiles exacerbent les tensions sociales liées à l'environnement et aux ressources naturelles. Les résultats pourront être ventilés pour découvrir la manière dont divers femmes, hommes, filles et garçons vivent ces risques **et y répondent**, notamment en manière d'accès à ces ressources, de leur utilisation et contrôle, des attentes des ménages et de la communauté, des pouvoirs décisionnels, de la mobilité physique et de la migration.

Cette analyse requiert de faire preuve de sensibilité aux situations de maladaptation. Il arrive que les adaptations décidées par les communautés elles-mêmes pour faire face au conflit, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement accroissent les vulnérabilités et les

inégalités. Le repli ethnique identitaire pour trouver de l'aide, le recours aux groupes armés ou le choix de débouchés économiques plus risqués sont autant d'exemples⁷. Ainsi, en Birmanie, après avoir été déplacés et forcés à quitter les vallées fertiles pour des zones montagneuses moins fertiles où ils peinaient à cultiver des produits légaux, les agriculteurs Shan ont opté pour la culture de l'opium, plus résistante⁸. Par conséquent, l'adaptation a conduit ces agriculteurs à adopter une activité économique plus risquée et illégale.

Le même risque de maladaptation vaut pour les interventions extérieures. Des interventions d'adaptation mal conçues pourraient engendrer de nouveaux problèmes et griefs⁹. L'acquisition d'une compréhension approfondie et complète des dynamiques déterminant les actions et les inégalités, ou de la manière dont le genre façonne les différences dans les attentes sociales envers divers hommes et femmes, peut empêcher l'adaptation au changement climatique d'avoir des effets négatifs sur la dynamique des conflits et d'influencer la façon et les raisons pour lesquelles le conflit s'envenime, et la manière dont les violences sont perpétrées¹⁰.

Tant les fluctuations du conflit que les chocs climatiques peuvent rapidement modifier la manière dont les choses se présentent et opèrent sur le terrain. Par conséquent, leurs interactions entre elles et avec les interventions peuvent rapidement changer la situation en bien ou en mal. Il est essentiel d'**allouer dans les interventions le temps et le budget nécessaires au suivi régulier du programme et de ses interactions avec l'environnement**. Ce suivi doit être un élément obligatoire du cycle du projet, de la gestion et de l'atténuation des risques. Il permettra d'évaluer régulièrement les méthodes et outils employés et de s'adapter rapidement en fonction des résultats.

L'analyse et le suivi devraient adopter une approche générale afin de se concentrer sur les incidences de ces conditions climatiques difficiles sur les dynamiques sociales, politiques et économiques, de différencier les impacts selon les divers groupes de population, de prendre en compte la gouvernance des ressources et d'examiner la manière dont les populations survivent et subviennent à leurs besoins. Ceci, allié à la mise en place d'une compréhension de l'appropriation et des moyens positifs d'adaptation à l'échelle locale, aidera à axer l'intervention sur les zones qui en ont le plus besoin et à proposer un programme sur mesure en fonction des dynamiques propres à chaque région.

Principe 3 :

Placer la transformation des normes de genre au cœur de l'action.

- *Élaborez des programmes autour d'une compréhension des rapports et inégalités de genre.*
- *Veillez à ce que tous les groupes aient accès aux informations, aux connaissances et aux processus décisionnels.*
- *Intégrez les expériences et actions locales dans les cadres nationaux et mondiaux pour garantir une représentation et une participation femmes-hommes plus équitables dans l'élaboration des réponses.*

Défi

La dynamique des conflits, les normes et attentes de genre et la dynamique de pouvoir jouent un rôle majeur dans la manière dont le changement climatique est vécu par les hommes et les femmes de différentes générations, ethnies, religions, aptitudes, handicaps ou orientations sexuelles, ainsi que dans leur capacité à s'adapter et à répondre aux crises. Non seulement les femmes et les filles sont souvent victimes de violences provoquées par le manque de ressources et plus exposées aux violences sexuelles du fait des déplacements de population¹¹, mais leurs moyens de subsistance peuvent en pâtir aussi, à plus forte raison si elles sont l'unique ou le principal soutien de famille (ou sont forcées à le devenir). Des facteurs genrés activés par différents mécanismes sociaux influencent les décisions des hommes et des femmes à rejoindre ou à quitter des groupes armés. Ces parcours reposent par exemple sur les attentes : pour les hommes, il s'agira de « subvenir aux besoins de leur famille et de la protéger », quant aux femmes, de se marier, d'acquérir un niveau d'instruction, de s'assurer une sécurité économique et de gérer la vie de famille.

Par ailleurs, ces normes de genre – et les attentes qui y sont liées – peuvent jouer un rôle très important dans la consolidation de la paix et l'animation de la société civile. Même si cela ne peut faire l'objet d'une généralisation, les modes d'exclusion et de marginalisation sociales tendent à conditionner les femmes à faire preuve de coopération, plutôt que de rivalité, pour atteindre leur objectif¹². Cela se voit dans les rôles cruciaux qu'elles tiennent dans l'apaisement des tensions locales, la résolution des conflits entre les groupes, la création de réseaux de communication et le plaidoyer en faveur de processus inclusifs de gouvernance. Parallèlement, l'adaptation au changement climatique accroît la pression sur les femmes sur lesquelles pèse le double, voire le triple



© Lucas Vallecillos/Alamy

Réfugiés syriens récoltant des bettes dans la vallée de la Bekaa, Liban

fardeau d'obstacles pratiques, de normes de genre et du poids des conséquences des conflits.

Que les hommes combattent, soient victimes de la violence armée ou fuient cette dernière, ils peuvent sans le vouloir laisser le champ libre aux femmes pour qu'elles accèdent à des postes de responsabilité et de gouvernance à l'échelle locale. Cela pourrait ainsi expliquer le nombre élevé de femmes aux postes d'administratrices de groupements villageois ou de quartiers urbains (VT/WA) dans les régions peuplées par les Karen en Birmanie. Ces administrations tiennent un rôle essentiel dans la liaison entre le gouvernement fédéral central et la population rurale birmane. Là-bas, la pratique d'élire les femmes à la tête des villages a pris de l'ampleur à partir des années 1980 à mesure que les hommes « étaient de plus en plus réticents à occuper un rôle au péril de leur vie ». Nombre des femmes qui ont relevé ce défi l'ont fait uniquement pour remplacer des dirigeants masculins respectés, plus poussées par l'envie de servir leur communauté que par l'ambition d'endosser un rôle à responsabilité. Cela montre comment elles ont exploité des atouts souvent associés aux femmes, telles que l'aide au développement communautaire, et tout particulièrement la coopération et la négociation¹³.

Bien que les dynamiques de genre suscitent un intérêt de plus en plus grand¹⁴ dans les cercles du climat et de la sécurité, leur intégration concrète dans les politiques et programmes reste encore imparfaite¹⁵. Il faut pour s'attaquer aux inégalités une approche transformative qui tient compte de la manière dont les structures existantes privent souvent les femmes de leurs droits et marginalisent les minorités sexuelles et de genre.

Réponses

Vu le rôle pivot du genre dans la manière dont les personnes vivent les dynamiques de conflit et de changement climatique et y réagissent, il est crucial de fonder **les programmes sur une bonne compréhension du genre**. Pour ce faire, il faut intégrer la dimension de genre dès les phases de conception et de planification des programmes liés au changement climatique et à la sécurité. Cette intégration consiste en trois grands points : (i) définir les vulnérabilités en tenant compte des impacts des conflits et du changement climatique sur diverses parties prenantes en fonction de leur genre, sur les différences d'accès au pouvoir selon le genre et sur les différentes dynamiques de pouvoir en fonction du genre, (ii) déterminer les différences d'accès au savoir et à l'information entre diverses parties prenantes en fonction de leur genre, et (iii) identifier les actions possibles.

Cependant, l'intégration de la dimension du genre doit dépasser la phase de programmation afin de garantir la participation active et efficace de groupes très divers aux politiques afférant au changement climatique et aux processus de planification (tels que les contributions à l'échelle nationale, les plans d'action nationaux sur le changement climatique, et les politiques foncières)¹⁶. Si les discours publics sont souvent le domaine des hommes blancs d'un certain âge, les femmes autochtones, elles, ont généralement leurs propres connaissances et pratiques qu'elles transmettent de génération en génération. Pour mettre en place une réelle représentation de tous les points de vue, il est essentiel de créer des espaces de dialogue où des femmes, des jeunes – femmes et hommes – pourront échanger sur le changement climatique et le contexte sécuritaire lié à la gestion des ressources naturelles. Une telle démarche est importante non seulement pour exploiter les idées, les approches et les expériences de ce vaste groupe, mais aussi pour construire la participation et l'action de la prochaine génération. Elle peut par ailleurs également s'avérer riche d'enseignements sur la dynamique des conflits. Prenons par exemple les motivations complexes pour lesquelles les femmes soutiennent les groupes extrémistes violents au Sahel central. Il se peut qu'elles adoptent une approche pragmatique envers la « gouvernance djihadiste » tout en ne partageant pas forcément et entièrement leur idéologie. Leur vue de ce soutien est globale, soulignant, entre autres, la capacité des groupes extrémistes à gérer les ressources naturelles dans des régions qui resteraient autrement négligées par un pouvoir central impuissant. De la même façon, alors qu'elles n'approuvent certainement pas leurs mesures et leurs idées les plus répressives comme l'accès limité des femmes à l'éducation et aux décisions, cela ne change en rien le quotidien de celles vivant dans les zones rurales du Sahel central¹⁷.

Comprendre les relations entre la gestion des ressources naturelles d'une part, et, de l'autre, les dynamiques sociales, politiques et liées aux conflits l'entourant permet de mieux voir l'influence positive qu'une plus grande participation des communautés à une gouvernance renforcée des ressources peut avoir dans l'identification de mécanismes d'adaptation plus légitimes pour faire face aux problèmes économiques et au manque de ressources.

Pour ce faire, **tous les groupes, y compris ceux de genre et de milieux sociaux divers, doivent avoir accès aux informations, aux connaissances et aux processus décisionnels**. Il est important de prendre en compte les différents obstacles rencontrés par cette variété d'hommes et de femmes, et de créer des espaces et des mécanismes garantissant une large représentation.

De même, il est nécessaire de **relier les expériences et actions locales aux cadres nationaux et mondiaux** pour garantir une représentation et une participation femmes-hommes plus équitables dans l'élaboration des réponses. Ainsi, relier l'expérience sur le terrain à l'agenda « Femmes, paix et sécurité » (FPS) c'est reconnaître les interactions entre la crise climatique, les zones en proie aux conflits et les incidences sur la sécurité des femmes et des filles. Il est donc crucial de créer des espaces pour tirer les enseignements de ces expériences et élaborer des réponses et interventions adaptées dans les processus nationaux de planification et de suivi de l'agenda FPS.

Principe 4 :

Intégrer les engagements aux cadres mondiaux dans les politiques et processus de planification à l'échelle nationale

- Pour les plans nationaux d'adaptation au changement climatique (PNACC) et les plans d'action genre, rédigez des orientations claires relatives aux interactions entre les conflits, la fragilité et le genre, et leur impact sur les actions d'adaptation au changement climatique, et inversement.
- Complétez les engagements de soutien à l'adaptation au changement climatique par des investissements dans des programmes intégrant une approche sensible au genre et aux conflits.

Défi

Les pays ont signé et ratifié un certain nombre de cadres internationaux relatifs au genre : la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW), le Programme d'action de Beijing (BpFA), les Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que l'agenda FPS et ses plans nationaux d'action associés (PNA FPS). De même, il existe des cadres et plans internationaux pour lutter contre la crise climatique, en particulier les engagements nationaux pris à l'issue de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat, le Cadre d'adaptation de Cancún et les plans nationaux d'adaptation au changement climatique (PNACC) ainsi que le Programme de travail de Lima sur les plans d'action genre. Les engagements nationaux ont décrit dans le détail les mesures prises par chaque pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience afin de s'adapter à la hausse des températures. Les PNACC vont encore plus loin en mettant cela en pratique à l'échelle nationale et en définissant les besoins d'adaptation à moyen et long terme et les stratégies de mise en œuvre.

Il existe bel et bien des cadres, des politiques et des plans. Le problème ne réside donc pas tant dans le nombre ou le type d'accords que dans le fait que ces plans se rencontrent ou « se parlent » rarement. Il en découle une mise en œuvre souvent lente et compartimentée alors qu'une analyse et un lancement coordonnés seraient bien plus efficaces. Un autre obstacle de taille à cette mise en œuvre est le manque de financement. En 2018, on recensait 76 pays ayant pris des engagements dans le cadre de plans nationaux d'action « Femmes, paix et sécurité ». Or, seuls 22 % de ces plans disposaient d'un budget dédié¹⁸. Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) paru en 2019, 62 % de l'aide bilatérale est insensible au genre ; et seulement 4 % de l'aide au développement fait de l'égalité femmes-hommes son objectif principal¹⁹.

Si les plans nationaux d'adaptation au changement climatique (PNACC) prennent rarement en compte les questions de sécurité, l'agenda FPS, en revanche, a une compréhension approfondie de l'influence des normes, relations et inégalités de genre et de la manière dont elles se conjuguent avec les conflits. En 2015, l'existence de liens entre le changement climatique et le cadre FPS fait l'objet d'une première reconnaissance officielle²⁰. Néanmoins, la relation entre la sécurité, le changement climatique et le genre reste encore à être systématiquement et amplement soulignée dans les PNA FPS. Ainsi, une analyse de ces derniers auprès de 80 États a révélé que le changement climatique est mentionné dans 14 plans nationaux d'action après l'adoption de la résolution 2242²¹. En attendant que cela progresse, il faut clairement redoubler d'efforts pour traduire ces résolutions réellement et efficacement sur le terrain.

Réponses

L'agenda « Femmes, paix et sécurité » constitue un bon point d'entrée à un « cadre international » visant à intégrer le genre, le climat et la sécurité. Il donne une perspective utile pour envisager le changement climatique comme une menace à la sécurité mondiale, tout en s'intéressant à ses dimensions genrées. Cela peut ensuite ruisseler sur ses PNA, offrant ainsi aux États membres un instrument tout prêt pour mettre ces résolutions en pratique.

Le Plan national forestier du Liban illustre l'adaptation de la politique nationale aux principes d'un cadre global. Ce plan a été créé en 2015 en vue de renforcer la protection des forêts sous la houlette du ministère de l'Agriculture. Ce dernier aspirait par ce biais à harmoniser les politiques nationales relatives à la protection de l'environnement sur les cadres internationaux. La question du genre est présente tout au

long du plan qui prend en compte le rôle des femmes et leurs vulnérabilités socioéconomiques et envisage la manière dont les questions forestières touchent particulièrement les populations à faible revenu. Le plan national forestier encourage les évaluations de genre et œuvre à intégrer activement les activités et indicateurs relatifs au genre. C'est un instrument visant à habiliter la participation et le leadership des femmes en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de ces dernières. En dépit de progrès réalisés en matière d'intégration du genre, il peine encore à prendre en compte les connexions entre genre et conflit.

À l'instar du Liban, le Mali a ratifié de multiples cadres internationaux afférant à l'environnement, le changement climatique, les femmes et l'insécurité. L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) au Mali est en première ligne pour veiller à l'adéquation entre les politiques environnementales nationales et les politiques internationales. L'AEDD a un point focal genre et reçoit l'appui du Réseau National d'Information sur l'Environnement constitué de membres de la société civile et d'experts locaux. En 2011, le ministère de l'Environnement et de l'Assainissement a lancé sa première stratégie nationale sur le changement climatique (SNCC) ainsi que son programme national d'action pour l'adaptation avec le soutien de l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD) et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). L'AEDD s'est chargée de coordonner l'intégralité du processus. Ce soutien de la communauté internationale a accéléré les occasions d'aligner les politiques nationales environnementales sur les politiques internationales, permis l'inclusion d'un point focal « genre » et favorisé l'implication de la société civile malienne.

Les plans nationaux d'adaptation au changement climatique et les plans d'action genre représentent la meilleure chance de trouver directement des réponses nationales aux impacts de la crise climatique. Les PNACC s'avèrent très précieux, car ils se répercutent à l'échelle de la communauté pour soutenir les initiatives locales. Ils peuvent également servir à appuyer les dialogues de paix ayant trait à la gestion des ressources naturelles. Pour participer à ces activités, une boucle de rétroaction doit exister entre les communautés et la société civile pour pouvoir influencer les progrès des PNACC et des plans nationaux d'action FPS. Cela requiert **des orientations claires relatives aux interactions entre les conflits, la fragilité et le genre, et leur impact sur les actions d'adaptation au changement climatique, et inversement.**

Cependant, ces orientations ne sont pas suffisantes en soi. Les fonds pour le climat peuvent jouer un rôle important dans la priorisation et l'intégration des dimensions de genre

et de sécurité. **Les engagements de soutien à l'adaptation au changement climatique doivent être complétés par des investissements dans des programmes intégrant une approche sensible au genre et aux conflits.** Pour faire évoluer la compréhension et la programmation dans les réponses au changement climatique, il faudrait définir deux choses. Premièrement, des critères exigeant qu'une analyse des conflits et de genre accompagne toute proposition de financement et que les dimensions de genre et de conflits soient prises en compte tout au long de la proposition. Deuxièmement, des objectifs garantissant l'inclusion d'une approche sensible au genre et aux conflits.

Principe 5 :

Renforcer les liens entre les réalités et réponses locales et les processus plus larges de gouvernance et de prise de décision.

- *Élargissez la participation à l'échelle sous-régionale. Favorisez la représentation de la diversité de genre, des générations, des origines ethniques, des religions, des aptitudes et handicaps et des orientations sexuelles.*
- *Mettez en place une politique climatique basée sur les besoins locaux plutôt qu'imposée par le haut.*
- *Recourez à des approches de consolidation de la paix pour renforcer les liens entre les niveaux local, régional, national et mondial.*

Défi

Les populations locales doivent au quotidien s'adapter aux impacts des conditions climatiques difficiles sur leur vie et leurs moyens de subsistance. Ainsi au Mali, les agriculteurs continuent de cultiver la terre en dépit des variations pluviométriques et des périodes de sécheresse plus longues, tandis que les éleveurs sont forcés de modifier leurs itinéraires et habitudes de transhumance en raison des cours changeants des rivières. Au Liban, les communautés sont confrontées à des sources d'eau dont le niveau de pollution est dangereusement élevé et des écosystèmes soumis à une demande de plus en plus forte. Quant à celles de Birmanie, elles doivent s'adapter aux impacts de la déforestation sur le mode de vie et moyens de subsistance (régions vallonnées), de la salinisation provoquée par la dégradation des littoraux (delta et côtes) ou bien encore faire face à des vagues de chaleur et des sécheresses extrêmes (Birmanie centrale).

Les politiques publiques sont trop souvent dirigées de la capitale, isolée des réalités des conflits qui touchent les

communautés vivant à la périphérie. Au mieux, le gouvernement central semble éloigné des préoccupations des communautés. Quant aux programmes et agendas internationaux, ils sont encore plus lointains, déconnectés des réalités, des normes socioculturelles, des traditions et du vécu qu'endurent les populations en « première ligne ». C'est notamment le cas des programmes relatifs au genre et au changement climatique qui restent principalement impulsés par les bailleurs de fonds et dépendants du soutien international²².

Dans des contextes fragiles et en proie aux conflits s'ajoute à cela le problème de l'érosion de la confiance et de la relation entre la population citoyenne et l'État, à plus forte raison dans les régions où le pouvoir est constamment contesté par différentes autorités. C'est notamment le cas en Birmanie des zones soumises à un cessez-le-feu national où le gouvernement central et diverses organisations ethniques armées se disputent le contrôle²³ ou au Mali, dans le delta intérieur du Niger²⁴. Cette méfiance alliée à la présence limitée, voire inexistante, de l'État fédéral et de ses services dans ces régions reculées peut le conduire à ne tenir aucun rôle pratique dans la vie quotidienne des habitants.

La situation est aggravée dans les zones en proie aux conflits par une gouvernance globale encore plus défaillante. Or, la faiblesse de cette dernière signifie que les mécanismes de gouvernance des ressources naturelles seront également plus faibles. Résultat : ils seront incapables de répondre aux besoins, exacerbant ainsi les inégalités existantes, notamment en matière d'accès à l'eau et au foncier. Ces inégalités empirent lorsqu'aux discriminations que subissent déjà certains groupes s'ajoutent celles commises par les tentatives de réponses. C'est ce qui s'est passé lors des inondations de 2008 qui ont détruit des villages dans le district de Sunsari au Népal. Les familles incluant des *metis* (une identité traditionnelle référant à des personnes féminines au corps d'homme) n'ont reçu que la moitié de l'aide qui leur revenait de droit du fait des discriminations commises à leur encontre par les chefs de districts responsables de la distribution de l'aide²⁵. Il est donc essentiel de tirer les enseignements de ces réalités locales dans les approches nationales et mondiales afin de mettre en œuvre une programmation adaptée au contexte.

Réponses

Pour combler ces lacunes, **nouer le dialogue avec une grande variété de parties prenantes à l'échelle sous-nationale** est l'occasion d'en apprendre davantage sur l'adaptation en cours et soutenir une appropriation constante de la part de la population locale. Il est pour cela essentiel de comprendre la



© 79Photography/Alamy

Jeune femme travaillant dans une rizière en Birmanie

dynamique de genre des structures locales. Les structures et responsables plus traditionnels ainsi que les autorités locales officielles ont tendance à être les points de consultation les plus évidents. Or, bien qu'importantes, ces structures peuvent également être patriarcales, gérontocratiques et limitées dans leur représentation de la diversité des identités de genre et des milieux sociaux. Ainsi, dans l'État de Kachin en Birmanie, les églises et organisations chrétiennes occupent une place incontournable dans la réponse aux crises environnementales ou liées aux conflits. Toutefois, leur structure organisationnelle est majoritairement masculine. Un dialogue exclusivement noué à ce niveau risquerait de faire l'impasse sur les perspectives, les préoccupations et les contributions des femmes et des jeunes.

Repérer les obstacles à l'inclusion dans les processus plus larges de gouvernance et renforcer les liens entre la gouvernance locale et nationale contribuerait à élaborer une politique climatique ascendante à la place d'une application descendante des cadres internationaux. Il faut pour cela mettre en lien les organisations communautaires locales pour qu'elles collaborent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques à l'échelle nationale. Les responsables politiques doivent mettre cela à exécution pour inclure la représentation de divers groupes dans la rédaction de politique générale. En Jordanie, l'Institut Wana offre aux communautés locales une plateforme de partage d'expérience à la fois horizontale et verticale. Ainsi, les organisations communautaires locales ont non seulement

collaboré les unes avec les autres, tissant un réseau varié à travers le pays, mais ont également participé à des réunions avec des organismes gouvernementaux. Le renforcement des capacités et l'accompagnement dont elles ont bénéficié ont amélioré l'efficacité de leur plaidoyer et des actions coordonnées. WANA a ainsi participé au rapprochement entre les expériences des groupes locaux et les institutions grâce au dialogue et à la conception conjointe de stratégies. Cela a non seulement amélioré la communication, mais aussi permis aux communautés locales de réfléchir collectivement à la manière de s'y prendre pour résoudre des problèmes qui affectent tout le monde.

Comme l'illustre le cas de l'Institut WANA, **le recours à une approche de consolidation de la paix aide à renforcer les liens entre les niveaux local, national et mondial.**

Ainsi, la création d'espaces sûrs et l'utilisation du dialogue, en l'occurrence, permettent de mettre en évidence la complexité des défis rencontrés face aux impacts du changement climatique et des conflits, ainsi que la résilience et l'adaptation déjà existantes. Cela peut aider les gens à déterminer leurs propres solutions et la manière dont ils veulent influencer l'élaboration de politiques nationales et mondiales. De même, ces approches de consolidation de la paix peuvent concevoir un type d'espaces et de mécanismes adaptés à l'inclusion positive d'une diversité de genres, de générations, d'origines ethniques, de religions, d'aptitudes, de handicaps ou d'orientations sexuelles. L'institut WANA souhaitait que les plans d'adaptation reposent sur une très

bonne compréhension de la dynamique de genre, conscient de la manière dont les rôles et les responsabilités diffèrent en fonction de problèmes liés à l'accès aux ressources, aux protocoles juridiques et aux normes sociopolitiques. Au niveau du projet, cela s'est traduit par des formations pour renforcer les capacités et par des ateliers de consultation. Ces derniers ont veillé à garantir, d'une part, des informations sur la manière dont le changement climatique impacte différemment les femmes et les hommes et, de l'autre, l'accès des femmes aux ressources pour lutter contre les incidences du changement climatique, de même qu'à recueillir les opinions des femmes en situation de vulnérabilité.

Ces approches sont indispensables pour édifier une méthode et une politique d'adaptation reliant les réalités et réponses locales aux processus de prise de décision et de gouvernance plus larges. Si cela est en place, les réponses proposées ont plus de chance d'être en plus grande adéquation avec les réalités sur le terrain, exploitant ainsi au mieux les mécanismes formels et informels existants et faisant de leur propre application la promotion d'une plus grande inclusion et égalité.

Principe 6 :

Promouvoir et encourager la participation active de divers groupes

- *Veillez à la prise en compte des divers groupes et de leurs préoccupations dans la conception ou la poursuite de mesures d'adaptation.*
- *Invitez les différents groupes à prendre part à des dialogues ou à des processus communautaires d'une manière et dans des lieux qui ne les privent pas d'une source de revenus ou d'un travail domestique ou familial non rémunéré.*
- *Mettez en place des systèmes de suivi communautaire sensibles au genre qui contrôlent l'efficacité et la pérennité des programmes d'adaptation.*

Défi

Pour les populations rurales, les ressources naturelles sont absolument vitales à la survie quotidienne des groupes vivant de l'agriculture de subsistance. Les activités d'adaptation au changement climatique et de consolidation de la paix doivent de ce fait soutenir la grande diversité de genres, de générations, d'origines ethniques, de religions, d'aptitudes ou d'orientations sexuelles qui les utilisent et est touchée par le changement climatique à prendre part aux processus d'accès, d'usage et

de suivi de ces ressources. Plus les programmes prennent en compte la multiplicité des besoins et des perspectives de parties prenantes très diverses, plus leurs chances d'être efficaces et pérennes seront grandes. Cette démarche est aussi l'occasion pour les approches d'adaptation au changement climatique de se doubler d'un processus transformatif qui tout en s'attaquant aux impacts du changement climatique met fin à des pratiques et normes d'exclusion.

Si les processus participatifs ne sont pas présents tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique, les mêmes activités en plus de devenir inefficaces sont susceptibles d'accroître la vulnérabilité des groupes qu'elles aspiraient à aider²⁶. L'adaptation au changement climatique doit pour ce faire sortir des cercles restreints des spécialistes et être considérée comme « ...un processus de changement social visant aussi à transformer les systèmes et structures²⁷ ».

Réponses

Bien comprendre qui recourt et accède aux ressources naturelles locales — et dans quel but — et qui est considéré comme prenant des décisions « légitimes » relatives à ces ressources dans la communauté **doit faire intégralement partie de la démarche de conception ou de prolongement des mesures d'adaptation au changement climatique**. Cela implique aussi d'avoir conscience des personnes qui n'ont pas voix au chapitre, et pour quelles raisons. Dans les zones forestières de l'État de Karen en Birmanie, tant les femmes que les hommes envisagent la forêt comme un espace masculin, ce qui nuit à la reconnaissance de la participation des femmes. Ces dernières estiment ne jouer aucun rôle dans l'usage et la gestion des ressources forestières, et par conséquent, ne pas être des parties prenantes pertinentes. Pourtant, les femmes ramassent du bois de chauffage au quotidien ; une commerçante qui en vend utilise directement et revend des produits forestiers dérivés²⁸. Si les programmes n'incluent que les perspectives des personnes dites « légitimes », ils passeront à côté des enseignements que les expériences des femmes de la gestion forestière peuvent apporter aux réponses d'adaptation, menaçant ainsi toute l'efficacité du projet. En outre, cela privera encore plus les femmes de leur droit de participer aux décisions qui les concernent. À l'inverse, mettre en relief leurs rôles et leur utilisation quotidienne des ressources forestières contribuerait à leur donner suffisamment confiance pour endosser des responsabilités en matière de gestion²⁹.

L'adoption d'une approche participative facilitera une meilleure compréhension des utilisations des ressources

naturelles et des incidences positives ou négatives de la crise climatique et de la dégradation de l'environnement sur les ressources foncières, hydriques et forestières disponibles, et de leur accès. Elle tirera également des leçons sur le moyen de renforcer la résilience et l'adaptation. De plus, l'adaptation au changement climatique peut en soi constituer un pas vers une paix positive grâce à des approches faisant évoluer favorablement les inégalités de genre.

Pour que cela ait véritablement lieu, **il faut que différents groupes prennent part comme ils l'entendent à des dialogues ou à des processus communautaires, et ce d'une manière et dans des lieux qui ne les privent pas d'une source de revenus ou d'un travail domestique ou familial non rémunéré.** Il est primordial de veiller à ne pas surcharger ces groupes de responsabilités supplémentaires susceptibles d'entraîner une perte de leurs revenus ou d'imposer des conditions de dialogue qui mettraient en danger leur sécurité. Tel serait le cas en exigeant des femmes qu'elles se rendent dans des zones où règne l'insécurité ou en espérant entamer un dialogue entre femmes et hommes, d'égal à égal, dans des contextes où cela n'est pas socialement admis.

Dès lors, les responsables de ces processus doivent comprendre les raisons et la manière d'inclure divers groupes dans les consultations relatives à la gestion des ressources naturelles et à la sécurité. Ils pourraient, par exemple, envisager de mener les dialogues ou les études dans des lieux déjà fréquentés par les différents groupes. Trouver des endroits « sûrs » peut nécessiter de sortir des sentiers battus. Au Liban, les centres de santé ont été jugés comme des lieux adéquats pour réduire les tensions et créer du lien entre les différentes communautés en raison de la place centrale (à tous les points de vue) des soins de santé proposés aussi bien aux communautés d'accueil qu'aux populations réfugiées³⁰. Entamer la conversation là où les gens se trouvent présente l'avantage d'augmenter la participation et l'inclusion sans que cette participation représente un poids supplémentaire pour les personnes.

La seule inclusion de groupes divers dans les consultations et dialogues ne suffit toutefois pas. Pour garantir l'efficacité et la pérennité de programmes, **il faut mettre en place des systèmes de suivi assurés par la communauté.** Ils permettent non seulement d'analyser le type de ressources utilisées, d'utilisateurs et de finalités des usages, mais aussi de surveiller l'efficacité du travail de promotion et d'inclusion pour repérer les adaptations nécessaires, et de voir si les ressources collectives sont protégées conformément aux règles décidées par la communauté. Ces systèmes de suivi communautaires aident à mesurer si l'adaptation aux différents chocs et changements se fait facilement, et dans quelle mesure les groupes divers et marginalisés et les populations vulnérables en bénéficient ou pas. Ils préviennent en amont si les processus de gestion des ressources naturelles exacerbent ou atténuent les tensions. Les programmes peuvent alors s'adapter rapidement pour minimiser les effets néfastes ou, au contraire, maximiser les impacts positifs qui s'en dégagent.

Remerciements

Lucy Holdaway, Camille Marquette et Moira Simpson ont rédigé ce rapport à partir de travaux de recherche menés par Dr May Thida Aung et Min Myat Aung, Abdoukadi Oumarou Touré et Nur Turkmani. International Alert souhaite remercier Bodhi Global Analysis pour son appui et sa contribution essentielle à ce document et exprimer sa reconnaissance aux représentants des gouvernements et de la société civile du Mali et du Liban pour avoir généreusement donné de leur temps et offert leurs points de vue qui ont façonné ce rapport durant les tables rondes organisées en ligne en mars 2021. Alert remercie tout particulièrement les relecteurs et relectrices de ce rapport pour leurs précieux commentaires : Jana Naujoks, Aseel Naamani, Gabriel Nuckhir, Julian Egan et Dr Elizabeth Laruni. Ce rapport est financé par UK aid du gouvernement britannique. Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique.

Endnotes

- 1 La plupart des États fragiles et touchés par les conflits (*fragile and conflict-affected states* (FCAS)) sont vulnérables à la fois au changement climatique et aux conflits comme le montre l'Indice 2020 ND-GAIN où la majorité des pays occupant les positions de 120 à 181 sont tous des FCAS.
- 2 Lei Win, T. (2021), « UN suspends climate work with Myanmar government following military coup », *Climate Home News*, 3 mars, <https://www.climatechange.news.com/2021/03/03/un-suspends-climate-work-myanmar-government-following-military-coup/>
- 3 ONU, Climate change and security risks, <https://www.unep.org/explore-topics/disasters-conflicts/what-we-do/risk-reduction/climate-change-and-security-risks>
- 4 Mosello, B. et L. Rüttinger (2019), *Linking adaptation and peacebuilding: Lessons learned and the way forward*, Climate Security Expert Network, Berlin, https://climate-security-expert-network.org/sites/climate-security-expert-network.org/files/documents/linking_adaptation_and_peacebuilding_lessons_learned_and_the_way_forward_0.pdf
- 5 Schipper, L. et al. (2021), « Why avoiding climate change 'maladaptation' is vital », *Carbon Brief*, 10 février, <https://www.carbonbrief.org/guest-post-why-avoiding-climate-change-maladaptation-is-vital>
- 6 Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) (2016), « Understanding the climate-conflict nexus from a humanitarian perspective: A new quantitative approach », *OCHA Policy and Studies Series*, p. 17, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/OCHA_OP17_climate%20change_online.pdf
- 7 Schipper, L. et al (2021), Op. cit.
- 8 Meehan, P. (2016), How Myanmar's illicit opium economy benefits the military, 12 juillet, <https://www.mmtimes.com/opinion/21334-how-myanmar-s-illicit-opium-economy-benefits-the-military.html>
- 9 Schipper, L. et al (2021), Op. cit.
- 10 International Alert (2020 a), *Rooting out inequalities: Women's participation in forest management in conflict-affected areas of Karen state in Myanmar*, Synthèse de recherche, Londres, <https://www.international-alert.org/sites/default/files/Myanmar-Gender-Forest-Management-XSum-EN-2020.pdf>
- 11 Awad, Z. (2017), Sexual violence against women during displacement, LSE blog, 22 décembre, <https://blogs.lse.ac.uk/mec/2017/12/22/sexual-violence-against-women-during-displacement/>
- 12 McOmber, C. (2020), « Women and climate change in the Sahel », *West African Papers*, n° 27, Éditions OCDE, Paris, p. 23, <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/e31c77ad-en.pdf?expires=1616601484&id=id&accname=guest&checksum=09413FD909876D3CCD36AE56D7D03DFB>
- 13 International Alert (2020 b), *Rooting out inequalities: Women's participation in forest management in conflict-affected areas of Karen state in Myanmar*, Londres, p. 14, <https://www.international-alert.org/sites/default/files/Myanmar-Forest-Management-XSum-EN-2020.pdf>
- 14 Yoshida, K. et al. (2021), *Defending the future: Gender, conflict and environmental peace*, LSE Centre for Women, Peace and Security, Londres, <https://www.lse.ac.uk/women-peace-security/assets/documents/2021/Defending-the-Future.pdf>
- 15 ONU Femmes et al (2020), Gender, climate & security : Sustaining inclusive peace on the frontlines of climate change, ONU, p. 10.
- 16 Ibid.
- 17 Raineri, L. (2020 c), *Dogmatisme ou pragmatisme ? Extrémisme violent et genre au Sahel central*, International Alert, Londres, p. 54, https://www.international-alert.org/sites/default/files/Sahel-Violent-Extremism-Gender-FR-2020_0.pdf
- 18 Our Secure Future (2018), *Barriers to the full implementation of women, peace and security caused by lack of funding*, 24 août, <https://www.oursecurefuture.org/blog/barriers-women-peace-security-funding>
- 19 OCDE, Le financement du développement en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, <https://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/aidealappuiidelegalitehommes-femmesetautonomisationdesfemmes.htm>
- 20 En 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la Résolution 2242 (n° 8/10) : « Constatant l'évolution du contexte mondial en matière de paix et de sécurité, en particulier eu égard à la montée de l'extrémisme violent, qui peut conduire au terrorisme, au nombre croissant de réfugiés et de déplacés, aux effets des changements climatiques et au caractère mondial des pandémies, et, à cet égard, affirmant à nouveau son intention de prêter davantage attention à la question des femmes, de la paix et de la sécurité en tant que thème transversal recoupant tous les grands sujets inscrits à son ordre du jour, y compris les menaces que les actes de terrorisme font peser sur la paix et la sécurité internationales. »
- 21 Seymour Smith, E. (2020) « Climate change in women, peace and security national action plans », *Insights on Peace and Security 2020/7*, SIPRI, Solna, <https://www.sipri.org/sites/default/files/2020-06/sipriinsight2007.pdf>
- 22 Combaz, E. (2019), « Jordan's environmental policies and engagement on climate change », Knowledge, evidence, and learning for development (K4D)
- 23 Gray, S. (2019), *Forestry management and peacebuilding in Karen areas of Myanmar*, International Alert, Londres, <https://www.international-alert.org/publications/forestry-management-and-peacebuilding-karen-areas-myanmar>
- 24 Raineri, L. (2018), *Si les victimes deviennent bourreaux : Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central*, International Alert, Londres, <https://www.international-alert.org/publications/si-les-victimes-deviennent-bourreaux-extremisme-violent-sahel>
- 25 Knight, K. et R. Sollom (2012), « Making disaster risk reduction and relief programmes LGBTI-inclusive: Examples from Nepal », *Humanitarian Exchange*, 55, <https://odihpn.org/magazine/making-disaster-risk-reduction-and-relief-programmes-lgbti-inclusive-examples-from-nepal>
- 26 Eriksen, S. et al. (2021), « Adaptation interventions and their effect on vulnerability in developing countries: Help, hinderance or irrelevance? », *World Development*, 141, p. 2.
- 27 Thomas, K. et B.P. Warner (2019), « Weaponizing vulnerability to climate change », *Global Environmental Change*, 57, p. 12.
- 28 International Alert (2020 b), op. cit., p. 17.
- 29 Ibid.
- 30 International Alert (2020 d), « Integrating social stability into health and protection services », Synthèse de recherche-action, Londres, https://www.international-alert.org/sites/default/files/Lebanon_SocialStabilityintoHealth_Ed2_ENG_2020.pdf

Cover photo: © Joerg Boethling/Alamy

International Alert

346 Clapham Road, Londres, SW9 9AP, Royaume-Uni

Tél : +44 (0)20 7627 6800 Fax : +44 (0)20 7627 6900

Email : info@international-alert.org

www.international-alert.org



/InternationalAlert



@intalert



/international-alert